

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 22 avril 2016 portant nomination à la commission de la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du Régime social des indépendants et de certains régimes spéciaux

NOR : AFSS1630350A

La ministre des affaires sociales et de la santé,

Vu le code de la sécurité sociale, et notamment son article R. 123-45;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2013 relatif aux conditions d'inscription sur la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du Régime social des indépendants et de certains régimes spéciaux;

Vu l'arrêté du 4 juin 2014 portant nomination à la commission de la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du Régime social des indépendants et de certains régimes spéciaux,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés, en qualité de membres de la commission de la liste d'aptitude aux emplois d'agent de direction des organismes de sécurité sociale du régime général, du Régime social des indépendants et de certains régimes spéciaux :

En tant que représentants des agents de direction des organismes de sécurité sociale du régime général et sur désignation du Syndicat national du personnel de direction des organismes sociaux (SNPDOS-CFDT)

Titulaire

M. CHAUVET (Eric), en remplacement de M. AUDRERIE (Jean-Paul),

Suppléant

Mme HERNANDEZ (Raphaëlle), en remplacement de M. CHAUVET (Eric).

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale au ministère des affaires sociales et de la santé est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère des affaires sociales et de la santé.

Fait le 22 avril 2016.

Pour la ministre et par délégation :
Le chef de service,
adjoint au directeur de la sécurité sociale,
F. GODINEAU